



LETTRE D'INFORMATION

N°3 - Octobre 2008



☎ / FAX 03.88.51.23.25

☎ / Répondeur 09.62.51.07.08

✉ mairie.donnenheim@orange.fr

<http://www.donnenheim.fr>

Chers concitoyens,

Les saisons passent, nous voilà en automne. Les cours ont repris pour nos enfants et nos étudiants, et les vacances paraissent déjà loin

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous informer de la vie à Donnenheim.

Les mois à venir feront l'objet de rendez vous importants pour les projets de la commune. Les prochains conseils municipaux devront en débattre et je vous invite à assister à ces rendez vous privilégiés.

Votre maire,
Guy REPP

INAUGURATION



C'est fait ! Donnenheim a « officiellement » sa nouvelle Mairie.

En effet, même si depuis le mois de mai dernier les permanences se tenaient dans les nouveaux locaux, il convenait de procéder à une inauguration officielle des lieux. Ce qui fut fait le 28 septembre 2008.

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.

C'est donc par une très belle journée ensoleillée que les habitants de Donnenheim, en présence de personnalités et de nombreux élus du Canton et de la Communauté des Communes, ont découvert nos nouveaux locaux.

Au discours de notre Maire, M. Guy Repp, ont répondu ceux de M. Etienne Wolf, Président de la communauté des Communes de la Région de Brumath, du Député Bernard Schreiner et du Ministre François Loos. Vint ensuite le moment traditionnel de découpe du ruban tricolore ; joyeuse ambiance et éclats de rire garantis, tant les ciseaux « refusaient » de fonctionner. Le ruban céda enfin et nombre d'habitants se virent remettre un petit morceau de tissu tricolore en souvenir de cette journée.

L'assemblée pénétra alors dans les nouveaux locaux de travail du Conseil Municipal et put constater combien « l'outil » est agréable, fonctionnel, moderne.

On se dirigea ensuite vers l'étage, vers la Salle du Conseil, saluant au passage les « Dames de la bibliothèque » qui assuraient, ce jour là, leurs portes ouvertes.

Jouxtant la bibliothèque, la très belle nouvelle salle du Conseil fut alors baptisée (comme l'avait souhaité le Conseil Municipal en mai dernier), en présence de tous les officiels, conjointement par Mme Jeanne Schisselé et par notre Maire, M. Guy Repp, en « Salle Marcel Schisselé ». Grand moment d'émotions...

Tout le monde a pu ensuite redescendre par l'escalier de secours et admirer le nouvel agencement du verger communal, particulièrement agréable sous ce beau soleil. Les cérémonies se sont terminées par un vin d'honneur offert en salle polyvalente.

PRESENTATION de CHRISTIAN BOUSQUET



Vous l'avez peut-être déjà croisé dans les rues du village, souvent revêtu de sa chasuble jaune fluo. Vous l'avez peut-être vu travailler dans la cour de l'école, ou bien dans les allées du cimetière, autour de l'église ou même dans les bacs à fleurs communaux. Vous l'avez peut-être vu « retaper » l'abris bus ou entretenir les haies à la sortie du village...

Christian Bousquet est le nouvel agent technique du village. Il a succédé à ce poste à un autre Christian... Bonanni, qui a du stopper sa collaboration avec la Mairie pour des raisons professionnelles.

Citoyen de Schiltigheim, monsieur Bousquet est retraité des *Hôpitaux Universitaires de Strasbourg*, il a 57 ans et il est père de trois enfants.

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.

CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux délibérations du Conseil Municipal en date du 15 septembre 2008 :

- Une nouvelle porte d'entrée pour la salle polyvalente :
 - La porte d'entrée de la salle polyvalente sera prochainement remplacée par un ensemble aluminium et verre Securit du même type que les accès aux locaux de la Mairie, pour un coût de 5868,80 €.
 - Ces travaux seront conduits par la métallerie Weber.

Adopté à l'unanimité.

- Meuble de rangement pour la vaisselle :
 - A l'intérieur de la salle polyvalente, à coté de la cuisine, il sera installé un meuble destiné à contenir les vaisselles et accessoires de cuisine. Coût : 1491,22 €.
 - Travaux conduits par l'entreprise Aménagement BMT de Berstett.

Adopté à l'unanimité

- Subvention au SIVU (gestion des terrains et du plateau sports situés entre Donnenheim et Bilwisheim) :
 - Le club de tennis a terminé de rembourser au SIVU le coût de son infrastructure en mars 2007. Le SIVU n'a donc plus à ce jour de recettes propres à son fonctionnement.
 - Afin d'y pallier une subvention de fonctionnement est allouée au SIVU Bilwisheim-Donnenheim par les deux communes, au prorata du nombre d'habitants.
 - Pour sa part, Donnenheim vote 1870 € (3130 € pour Bilwisheim).

Adopté à l'unanimité

- Droit de préemption :
 - Il est instauré un droit de préemption urbain sur la totalité des zones U et AU du PLU approuvé, et de donner délégation au maire pour l'exercice du droit de préemption urbain.
 - Ce droit permettra à la Commune, en s'alignant sur le tarif demandé, d'avoir la préemption sur toute vente immobilière réalisée dans les zones concernées.

Adopté à l'unanimité

- Taxe sur les cessions de terrains devenus constructibles :
 - Il est institué une taxe forfaitaire sur la première cession à titre onéreux de *terrains nus rendus constructibles du fait de leur classement par un plan local d'urbanisme dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation ou par une carte communale dans une zone constructible.*
 - La délibération instituant la taxe s'applique aux cessions réalisées à compter du premier jour du troisième mois qui suit la date à laquelle cette délibération est intervenue. Elle est notifiée aux services fiscaux au plus tard le premier jour du deuxième mois qui suit la date à laquelle elle est intervenue.
 - Seules sont soumises à la taxe les cessions de terrains réalisées à titre onéreux.

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.

- Sont exonérées :
 - les cessions exonérées en matière de plus-values immobilières des particuliers,
 - les cessions de terrains classés constructibles depuis plus de 18 ans,
 - les cessions dont le prix de cession est inférieur au prix d'acquisition majoré de 200%.
 - La taxe est égale à 10% des deux tiers du prix de cession du terrain tel que défini.
 - La taxe est due par le cédant.
- Adopté par 9 voix pour et 1 abstention.

AGENDA

- 17 novembre : Conseil municipal
- 20 décembre : Fête de Noël des enfants
- 21 décembre : Fête de fin d'année des Aînés
- 31 décembre : Réveillon de l'ASL

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

CONTACT : GABY LAUTERBACH – 03.88.51.24.70 - gaby.lauterbach@wanadoo.fr

L'ASL vous informe !

- Cours de yoga le lundi de 19h15 à 20h30 – Salle polyvalente.
- Cours de gymnastique le mercredi soir de 19h à 20h00 – Salle polyvalente.
- Prochaine soirée Jeux (cartes, société), le vendredi 31/10 à 20h00 – Salle polyvalente.
- 1^{ère} randonnée pédestre le 2 novembre ! Celle ci vous mènera sur le circuit des 3 chapelles (Kuttolsheim – Wintzenheim- Hohengoef – marlenheim – Nordheim – Kuttolsheim) et vous propose de déjeuner à Marlenheim
- Vacances de Toussaint : les enfants et ados adhérents à L'ASL (4 euros pour l'année) sont invités à un après-midi jeux de cartes – jeux de société
 - le mardi 28 octobre de 13h30 à 17h00 en salle polyvalente.
 L'association ne disposant que de quelques jeux seulement, n'hésitez pas à amener les vôtres et ainsi les faire connaître aux autres !

En fonction du nombre d'enfants présents et donc intéressés, cette 1^{ère} rencontre pourra donner lieu à d'autres propositions et créneaux d'activités.

 Il pourrait s'agir de :
 - jeudi 30 octobre de 9h à 12h : initiation à l'orientation (jeux d'orientation pour les tout petits ; pour les plus grands : utilisation de la boussole, lecture de la carte, familiarisation avec les moyens d'orientation, calcul des échelles, symboles cartographiques)

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.

- mardi 4 novembre de 13h30 à 17h00 : après-midi jeux de cartes et de société.
- mercredi 5 novembre de 9h à 12h : orientation. Révisions, puis mise en pratique sous la forme d'un déplacement en groupe dans le village.

- **Appel à bénévolat** ! La section *Pétanque* recherche toujours son responsable-animateur !
- Un réveillon de la **St Sylvestre** sera organisé ce 31 décembre dans la salle polyvalente (musiciens + buffet traiteur).
Vous en serez bientôt informés en détails (tarifs et modalités d'inscription) mais **prévoyez d'ores et déjà votre soirée** !
- *Internet* : vous pouvez retrouver toutes les informations, propositions d'activités, dates, tarifs, etc. sur le site : <http://www.donnenheim.fr/> onglet « vivre à Donenheim », rubrique « Association sports et loisirs ».

ENSEMBLE, PARTICIPONS A L'ECONOMIE DE PAPIER ET A LA PROTECTION DES FORETS.

LA PRESENTE LETTRE D'INFORMATION PEUT ETRE ADRESSEE A CEUX QUI LE DESIRENT PAR INTERNET. IL VOUS SUFFIT DE LE SIGNALER VIA LE SITE DU VILLAGE, AU WEBMASTER, OU DIRECTEMENT A bokajen67@orange.fr EN DONNANT L'ADRESSE E-MAIL A LAQUELLE VOUS DESIREZ RECEVOIR NOS INFORMATIONS. VOUS SEREZ ALORS DESTINATAIRE DE LA VERSION COURRIEL EN LIEU ET PLACE DE LA VERSION PAPIER.